



Effacement casier judiciaire

Par **mure14**, le **11/02/2016** à **15:54**

Bonjour,
J'ai un casier judiciaire avec plusieurs condamnations en récidive pour vols dont la dernière date de 2008. Je voudrais le faire effacer, car j'ai depuis changé de vie et je souhaite intégrer la fonction publique. Je sais que je dois faire une demande motivée au procureur du dernier tribunal qui m'a condamné, mais je voudrais savoir :
- Combien de temps peut prendre la procédure
- Est-ce que j'ai des chances que mon casier soit effacé ?
- Dois-je détailler toutes mes condamnations dans ma requête ?
Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer mes meilleures salutations.

Par **Lauratoi**, le **11/02/2016** à **17:03**

- Combien de temps peut prendre la procédure
Difficile de répondre, ça dépend de plusieurs critères
- Est-ce que j'ai des chances que mon casier soit effacé ?
Oui
- Dois-je détailler toutes mes condamnations dans ma requête ?
Détaillez surtout ce qui vous a motivé à changer, pourquoi vous avez décidé de changer. peut être un enfant ou une prise de conscience...etc....
[\[url=www.avocat-bruschi-marseille.com\]](http://www.avocat-bruschi-marseille.com)Avocat Marseille[\[/url\]](#)